

Pages de Profils



Depuis les années 60, la population active du Nord-Pas-de-Calais a connu d'importantes évolutions. Avec un gain annuel moyen d'environ + 9 000 actifs jusqu'à nos jours, la population active a crû plus faiblement dans la région par rapport à la France métropolitaine. Cette tendance se retrouve jusqu'à l'horizon 2030, avec une croissance beaucoup plus faible de + 1 100 actifs en moyenne par an d'ici là. La croissance de la population active est soutenue par le renouvellement des générations, compensant le déficit migratoire de la région. Toutefois, la création d'emplois dans la région n'a pas été assez forte pour accompagner cette dynamique, ce qui s'est traduit par une hausse conséquente du chômage. Au sein du territoire régional, les ajustements entre offre et demande d'emploi sur les marchés locaux du travail ont reflété leur dynamisme économique. Quatre groupes de territoires se distinguent, allant de croissance de l'emploi et de la population active, jusqu'à des situations plus défavorables voire critiques.

70 ans de dynamique de population active en Nord-Pas-de-Calais

Vincent Bonjour

Mathieu Lecomte

Service études et diffusion



INSEE NORD-PAS-DE-CALAIS - 130 AVENUE DU PRÉSIDENT J.F. KENNEDY - 59034 LILLE CEDEX

03 20 62 86 29 - 03 20 62 86 00

La population active de la région Nord-Pas-de-Calais, qui regroupe les personnes en âge de travailler et se portant sur le marché du travail, est passée de 1 363 000 en 1962 à 1 788 000 actifs en 2009, soit une évolution annuelle moyenne sur la période d'environ + 5,8 ‰ contre + 9 ‰ en France métropolitaine. Son évolution entre 1962 et 2009 est proche de celle de la Champagne-Ardenne, de la Bourgogne et la Lorraine.

L'IMPORTANCE DES DÉPARTS DE LA RÉGION LIMITE LA CROISSANCE DE LA POPULATION ACTIVE.

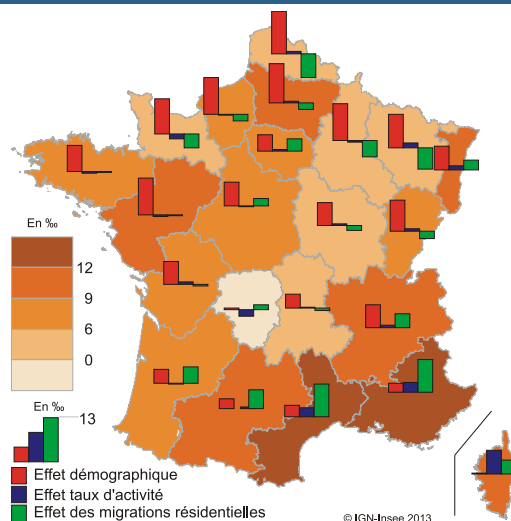
De 1962 à 2006, la hausse de la population active en Nord-Pas-de-Calais est portée par l'effet démographique [Carte 1](#). Avec une contribution de + 12 ‰ en moyenne par an à la population active, soit près de deux fois plus importante qu'au niveau national (+ 6,5 ‰), le renouvellement des générations participe plus que dans toute autre région à l'accroissement de la population active. A contrario, la contribution des migrations résidentielles à la population active est la plus défavorable de France métropolitaine à hauteur de - 6,8 ‰ actifs en moyenne par an, contre + 1,6 ‰ actifs à l'échelle nationale.

En règle générale, les régions du nord de la France présentent un fort effet démographique et un solde de migrations résidentielles déficitaire, tandis que les régions du sud de la France connaissent l'effet inverse.

UNE RECOMPOSITION ÉCONOMIQUE MOINS CRÉATRICE D'EMPLOIS QU'AU NIVEAU NATIONAL

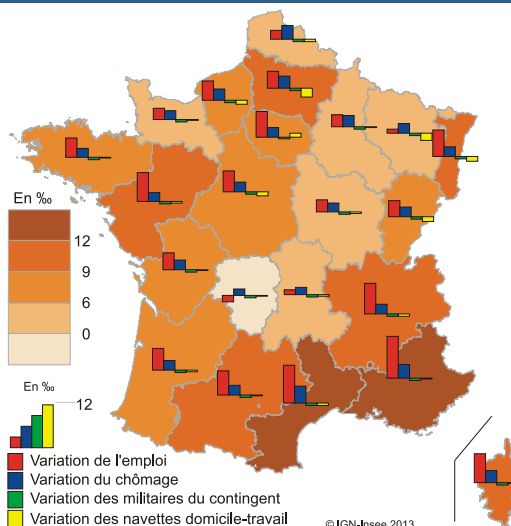
De 1962 à 2009, l'emploi a crû près de trois fois moins vite qu'au niveau national (+ 2,5 ‰ en région en moyenne annuelle contre + 6,6 ‰ au plan national), la majorité des régions du sud de la France ayant eu une variation de l'emploi sensiblement supérieure à la moyenne [Carte 2](#). La période de destruction massive d'emplois entre la fin des années 70 et la fin des années 80 (- 3 ‰ par an en moyenne entre 1975 et 1982 et - 4 ‰ jusqu'en 1990), suite aux effets de la crise déclenchée par le choc pétrolier de 1973, pèse lourdement sur ce bilan et a contribué à l'émergence d'un sur-chômage régional. Les années 1990 marquent le retour d'une dynamique favorable, + 4 ‰ par an en moyenne de 1990 à 1999 et + 10 ‰

Carte 1 : ÉVOLUTION DE LA POPULATION ACTIVE EN FRANCE MÉTROPOLITAINE SELON L'APPROCHE SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE ENTRE 1962 ET 2006



Source : recensements de la population 1962 et 2006 (Insee).

Carte 2 : ÉVOLUTION DE LA POPULATION ACTIVE EN FRANCE MÉTROPOLITAINE SELON L'APPROCHE « MARCHÉ DU TRAVAIL » ENTRE 1962 ET 2006



Source : recensements de la population 1962 et 2006 (Insee).

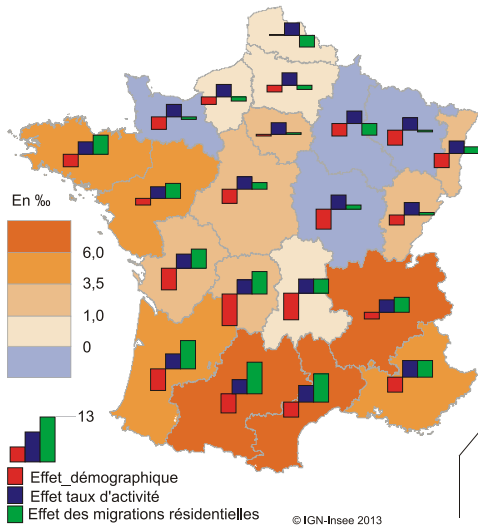
jusqu'en 2009. Le Nord-Pas-de-Calais est l'une des seules régions où le chômage a plus progressé que l'emploi. La hausse de la population active se décompose, en effet, pour près de 62 % à travers une hausse du nombre de chômeurs, contre 33 % en France métropolitaine.

À L'AVENIR, UNE CROISSANCE DE LA POPULATION ACTIVE RÉGIONALE SIX FOIS MOINS RAPIDE QU'AU NIVEAU NATIONAL

À l'horizon 2030, si les tendances démographiques observées durant la période récente se poursuivent, la région devrait voir son nombre d'actifs résidents n'augmenter que très faiblement, de + 0,6 ‰ en moyenne annuelle (soit

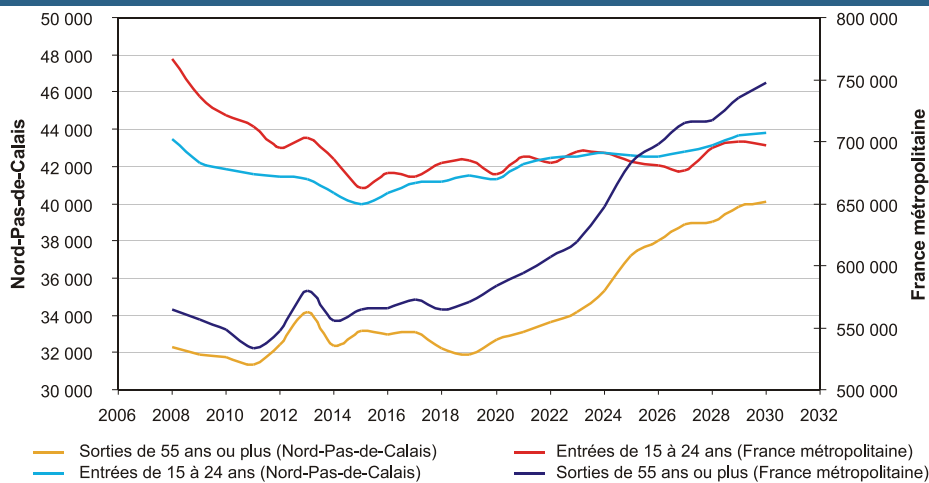
+ 1 100 actifs par an) contre + 3,6 ‰ en France métropolitaine (soit + 153 600 actifs par an), pour atteindre 1 818 000 actifs [Carte 3](#). L'évolution régionale se rapprocherait alors de celles des régions Haute-Normandie, Picardie et Auvergne. Partout en France, la hausse serait portée par une élévation des taux d'activité, notamment aux âges avancés du fait des réformes des régimes des retraites. Sur la période, la plus forte évolution de population active du Nord-Pas-de-Calais aurait lieu dans la première décennie avant d'augmenter plus faiblement jusque 2025. Puis, débiterait une phase de décroissance contraire à la tendance observée au niveau national. La région serait la seule à ne pas avoir un effet démographique négatif au niveau national. Mais l'attractivité résidentielle régionale resterait la plus faible de France

Carte 3 : ÉVOLUTION DE LA POPULATION ACTIVE EN FRANCE MÉTROPOLITAINE SELON L'APPROCHE SOCIODÉMOGRAPHIQUE ENTRE 2007 ET 2030



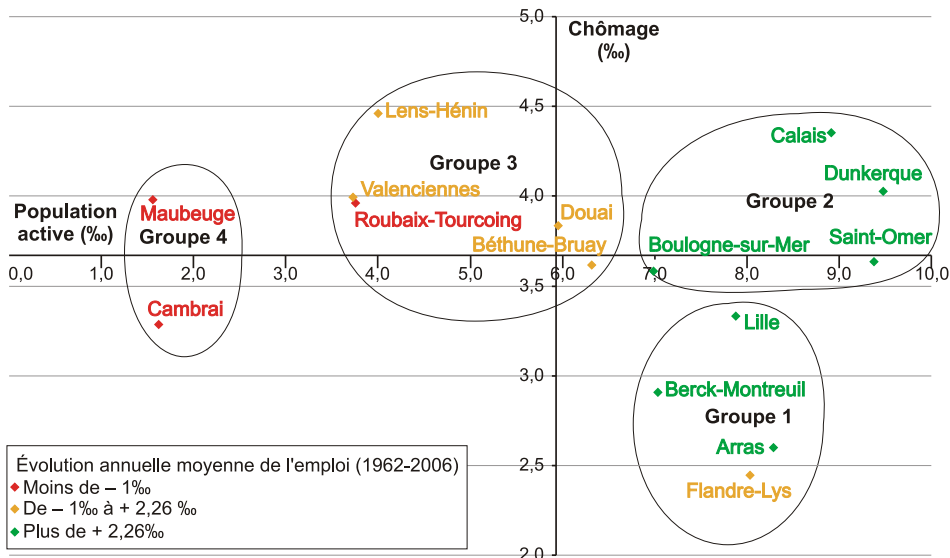
Source : Omphale, projections de population active 2007-2030 (Insee).

Graphique 1 : ÉVOLUTION DES ENTRÉES NETTES ET DES SORTIES NETTES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL



Source : Omphale, projections de population active 2007-2030 (Insee).

Graphique 2 : ÉVOLUTION ANNUELLE MOYENNE DE LA POPULATION ACTIVE ET DU CHÔMAGE PAR ZONE D'EMPLOI ENTRE 1962 ET 2006



Note : le croisement des axes du graphique représente la région Nord-Pas-de-Calais.
Source : recensements de la population 1962 et 2006 (Insee).

métropolitaine, générant une perte d'actifs de - 3,4 ‰ par an. Au niveau national, la région perdrait une place et passerait en 5^e position derrière Pays de la Loire en nombre d'actifs.

Le pic de population active pour la période étudiée serait atteint entre 2020 et 2025. L'explication tient au fait que le taux d'activité des seniors augmenterait au cours de cette période sous l'effet des mesures d'allongement de la durée de travail des dernières réformes : 1993, 2003 et 2010. De ce fait, les générations atteignant ces classes d'âges seraient nombreuses. Après 2025, sous l'effet conjugué de leur retrait du marché du travail et de l'arrivée aux âges de forte activité des générations creuses nées pendant la décennie 1990, la population active se contracterait. Cette tendance de baisse d'actifs après 2025 se retrouverait dans nombre de régions comme la Picardie, l'Alsace, la Franche-Comté ou encore l'Auvergne.

UN NOMBRE D'ENTRÉES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL TOUJOURS SUPÉRIEUR AUX SORTIES EN RÉGION VERS 2030

Toujours à l'horizon 2030, un décalage s'opérerait sur le marché du travail entre la situation régionale et celle de France métropolitaine (Graphique 1). En effet, sur le territoire métropolitain, un point d'équilibre entre les entrées nettes des 15-24 ans et les sorties nettes des 55 ans ou plus serait atteint vers 2025. Puis, jusque 2030, le nombre de sorties deviendrait supérieur à celui des entrées, ce qui a priori pourrait entraîner une baisse structurelle du chômage. À l'inverse, en Nord-Pas-de-Calais, le marché du travail tendrait progressivement vers l'équilibre à l'horizon 2030, sans l'atteindre. Le nombre d'entrées resterait toujours supérieur au nombre de sorties. Dans l'hypothèse d'une faible croissance de l'emploi, cette situation continuerait de nourrir un chômage déjà massivement présent tout en alimentant le flux important des migrations résidentielles d'actifs hors du territoire.

QUATRE TYPES DE DYNAMIQUES TERRITORIALES DANS LA RÉGION

Observées au niveau des zones d'emploi, les dynamiques de la population active offrent une image contrastée. Suivant les différentes trajectoires d'évolution de leur population active combinées avec leur chômage, quatre groupes de zones d'emploi se dessinent (Graphique 2).

Le premier groupe, composé des zones d'emploi de Lille, Flandre-Lys, Arras, Berck-Montreuil, se caractérise par une évolution de la population active plus importante qu'en moyenne régionale tout en conservant une faible évolution de chômage [Carte 4](#).

Le second groupe, constitué des zones d'emploi du littoral avec Calais, Dunkerque, Saint-Omer et Boulogne-sur-Mer, se démarque par une forte évolution de la population active mais également du chômage.

Puis, un troisième groupe, composé des zones d'emploi du Bassin minier, Lens-Hénin, Valenciennes, Douai, Béthune-Bruay et Roubaix-Tourcoing, se distingue par une évolution de la population active inférieure ou dans la moyenne régionale, conjuguée à une élévation importante du chômage.

Enfin, une situation plus critique est observée pour les zones d'emploi de Maubeuge et Cambrai, marquées par une très faible évolution de la population active et une évolution du chômage relativement soutenue.

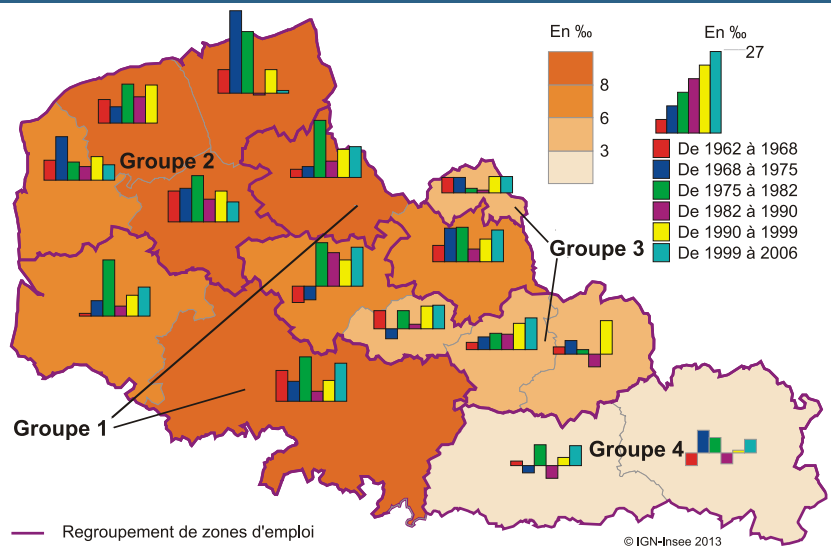
UNE POPULATION ACTIVE EN CONSTANTE AUGMENTATION

Depuis 1962, dans quatre zones d'emploi, dynamismes démographique et économique sont allés de pairs : Lille, Flandre-Lys, Arras et Berck-Montreuil. Néanmoins, des trajectoires différentes se dessinent.

Les zones d'emploi de Flandre-Lys et Berck-Montreuil ont connu une évolution de population active plus faible que la tendance régionale jusqu'au milieu des années 70. Puis, la tendance s'inverse et ces quatre territoires connaissent une hausse d'actifs supérieure à la moyenne régionale. Ce phénomène devrait se poursuivre à l'avenir.

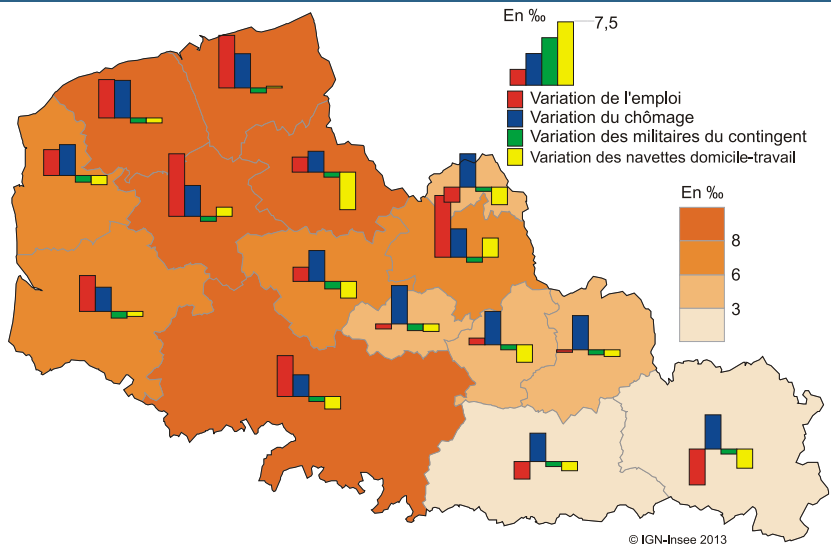
Derrière ce dynamisme de population active se cachent des spécificités propres à ces territoires. Entre 1962 et 2006, la zone d'emploi lilloise possède la seconde plus forte évolution de l'emploi de la région (+ 7,3 ‰ en moyenne annuelle contre + 2,3 ‰ en région), principalement portée par le développement de l'activité tertiaire [Carte 5](#). Fort de cette attractivité, ce territoire bénéficie d'un important surplus d'entrées quotidiennes de travailleurs non-résidents, le plus élevé de la région. Il accuse toutefois une évolution du chômage plus rapide qu'en moyenne régionale depuis le début des années 90 (+ 1,4 ‰ contre + 0,8 ‰ en région entre 1990 et 2006). À

Carte 4 : ÉVOLUTION DE LA POPULATION ACTIVE ENTRE 1962 ET 2006 PAR ZONE D'EMPLOI



Groupe 1 : une population active en constante augmentation depuis 1975
 Groupe 2 : un retournement de situation à la fin des années 90
 Groupe 3 : des zones voisines de Lille en manque d'attractivité mais faisant front
 Groupe 4 : des zones en retrait : faible croissance de la demande et forte baisse de l'emploi
 Source : recensements de la population 1962, 1968, 1982, 1990, 1999 et 2006 (Insee).

Carte 5 : ÉVOLUTION DE LA POPULATION ACTIVE EN NORD-PAS-DE-CALAIS SELON L'APPROCHE « MARCHÉ DU TRAVAIL » ENTRE 1962 ET 2006



Source : recensements de la population 1962 et 2006 (Insee).

l'inverse, tout en bénéficiant d'un bon dynamisme de l'emploi (près de deux fois plus important qu'en moyenne régionale), les zones d'emploi de Berck-Montreuil et Arras ont su contenir le chômage et rester ainsi constamment en deçà de l'évolution régionale depuis 1962.

Dans le même temps, la zone de Flandre-Lys a souffert de la baisse d'activité de ses secteurs historiques et a enregistré une hausse du nombre d'emplois moins importante qu'au niveau régional (+ 1,8 ‰ en moyenne annuelle). Toutefois, Flandre-Lys enregistre la plus faible hausse de chômage régional

(autour de + 2,5 ‰ actifs en moyenne par an, contre + 3,7 ‰ sur le plan régional), grâce à l'intensité grandissante des déplacements domicile-travail, notamment vers la zone de Lille. Le territoire possède l'évolution de solde de migrations alternantes la plus négative de la région (- 4,4 ‰ en moyenne annuelle contre - 0,6 ‰ en région).

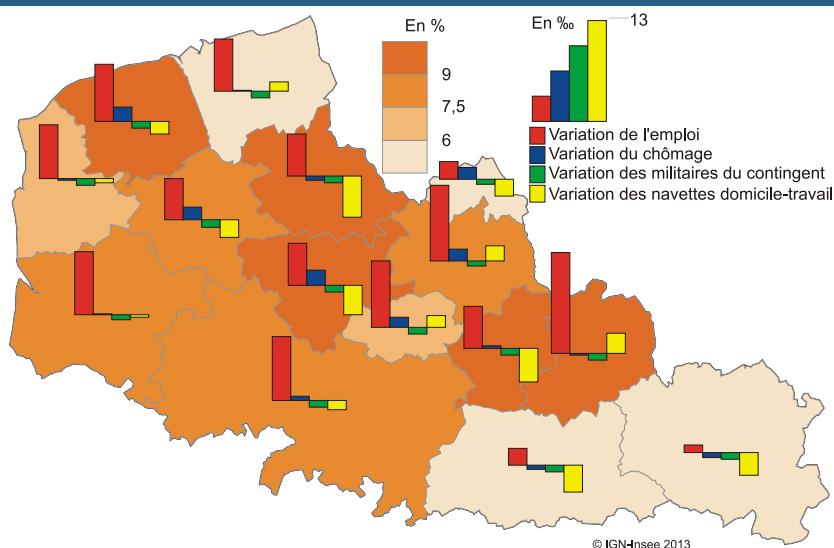
UN RETOURNEMENT DE SITUATION À LA FIN DES ANNÉES 90 PRINCIPALEMENT LIÉ À L'EFFET DÉMOGRAPHIQUE

Dans quatre zones d'emploi du littoral, Dunkerque, Calais, Boulogne-sur-Mer et Saint-Omer, le renouvellement des générations a fortement contribué aux évolutions du nombre d'actifs les plus intenses de la région sur la période 1962-2006. Ce phénomène s'est accompagné d'une bonne croissance du nombre d'emplois. Cependant cette situation connaît un retournement progressif depuis le début des années 1980.

La zone d'emploi de Dunkerque a connu une évolution très irrégulière avec notamment une hausse spectaculaire du taux de croissance d'actifs de 1968 à 1982, suivie d'un déclin progressif. Les actifs attirés par le dynamisme économique sont venus s'installer en masse au début de la période. Les autres zones de cette classe ont vu leur nombre d'actifs croître continuellement avec, pour chacune, des périodes de forte croissance bien distinctes : 1968-1975 pour Boulogne-sur-Mer, 1968-1982 pour Saint-Omer, 1975-1999 pour Calais. Cette dynamique est principalement portée par l'effet du renouvellement des générations d'actifs, leurs contributions étant bien supérieures à la moyenne régionale. Au cours de la dernière décennie, ces territoires ont connu un net ralentissement de leur croissance d'actifs et cette tendance devrait se poursuivre à l'horizon 2030. Hormis Calais, ces zones pourraient accuser une baisse importante de leur population active. L'explication de ce phénomène tiendrait à une moins forte contribution de l'effet démographique et un solde de migrations résidentielles plus déficitaire. Un déficit migratoire élevé de couples de jeunes actifs s'est opéré ces dernières années, contribuant à terme à un moindre renouvellement générationnel.

Sur l'ensemble de la période 1962-2006, Saint-Omer et Dunkerque enregistrent de bonnes dynamiques d'emploi régionales (respectivement + 7,4 ‰ et + 6,2 ‰ en moyenne par an). Malgré ce dynamisme, les territoires composant le groupe ont vu leur chômage augmenter plus fortement qu'en moyenne régionale (Calais et Dunkerque ayant les 2^e et 3^e plus fortes variations).

Carte 6 : ÉVOLUTION DE LA POPULATION ACTIVE EN NORD-PAS-DE-CALAIS SELON L'APPROCHE « MARCHÉ DU TRAVAIL » ENTRE 1990 ET 2006



Source : recensements de la population 1990 et 2006 (Insee).

Depuis le début des années 1990, un ralentissement de la croissance de l'emploi et de la population active est observé [Carte 6](#). Les répercussions de ce moindre dynamisme diffèrent selon les territoires. Hausse du chômage et départs des actifs pour travailler dans une autre zone d'emploi ont été les conséquences directes pour les territoires de Saint-Omer et Calais. Le solde des migrations alternantes a continué de croître pour Dunkerque, les entrées provenant en grande partie de la zone voisine de Calais. La situation est restée stable pour Boulogne-sur-Mer.

DES ZONES VOISINES DE LILLE EN MANQUE D'ATTRACTIVITÉ MAIS FAISANT FRONT

Les zones du Bassin minier, Douai, Valenciennes, Lens-Hénin et Roubaix-Tourcoing, ont connu depuis 1962, et devraient connaître jusqu'à l'horizon 2030, une évolution de leur population active moins importante en moyenne qu'au niveau régional.

La zone d'emploi de Béthune-Bruay, contrairement aux autres territoires du Bassin minier, a connu une croissance des actifs plus forte qu'au niveau régional sur la période 1962-2006 (+ 6,3 ‰ en moyenne par an contre + 5,9 ‰ en région). Pourtant, jusqu'en 1975, elle a plus fortement souffert de la fin des activités d'extraction minière et enregistré une importante chute d'actifs (- 4,8 ‰ en moyenne annuelle). À partir du début des années 80, ce territoire bénéficie néanmoins d'une dynamique nouvelle,

enregistrant les plus fortes hausses d'actifs régionales sur les périodes 1982-1990 et 1999-2006. Malgré un effet démographique positif, ces zones d'emploi connaissent un important déficit migratoire, en particulier Lens-Hénin avec une variation annuelle moyenne de - 13,1 ‰ actifs par an contre - 7 ‰ en région.

Sur ces territoires, manque d'attractivité résidentielle et faible croissance de l'emploi vont de pair. Entre 1962 et 2006, les zones de Roubaix-Tourcoing, Valenciennes et Lens-Hénin ont pâti d'une contraction du nombre de postes de travail. Seules les zones d'emploi de Douai et Béthune-Bruay ont conservé une sensible hausse, respectivement de + 0,7 ‰ et + 1,6 ‰ emplois par actifs en moyenne annuelle, restant toutefois en retrait par rapport à la moyenne régionale (+ 2,3 ‰ en moyenne par an).

En raison du déficit d'emploi, les résidents de ces quatre territoires ont également connu des difficultés d'accès au marché du travail. Entre 1962 et 2006, ces territoires, hormis Béthune-Bruay, ont enregistré une hausse du nombre de chômeurs supérieure à la moyenne régionale, Lens-Hénin ayant subi la plus forte hausse régionale (+ 4,5 ‰ chômeurs par actifs en moyenne annuelle).

Au cours des dernières années, ces territoires ont connu des évolutions contrastées. Lors de la cessation de son activité sidérurgique, la zone de Valenciennes observe une baisse importante de son nombre d'emplois. Toutefois, ce territoire a par la suite bénéficié d'une recomposition de son tissu économique via la filière automobile,

favorisant créations d'emplois et baisse du chômage. Lens-Hénin a quant à elle souffert jusqu'à la fin des années 80 du déclin puis de la cessation de l'activité minière. La croissance de la population active s'est ensuite accompagnée d'une forte hausse, à la fois de l'emploi et du chômage. Ce territoire, dont l'économie s'est plus diversifiée, notamment autour des métiers de la logistique, possède une dynamique d'emplois paraissant plus limitée.

En revanche, depuis 1990, pour les zones de Douai, Béthune-Bruay et principalement Roubaix-Tourcoing, l'évolution du nombre d'emplois est restée en deçà de la moyenne régionale. Parallèlement, Béthune-Bruay connaît la hausse du taux de chômage la plus importante de la région.

Sur la même période, le solde des navettes domicile-travail des trois zones se dégrade fortement. La plus forte baisse concerne la zone de Douai, entourée par trois zones créatrices d'emplois vers lesquelles convergent ses actifs : Lille, et dans une moindre mesure Valenciennes et Lens-Hénin. Béthune-Bruay enregistre une chute de - 3,7 ‰, avec de fortes interactions vers

Lille et Lens-Hénin, et Roubaix-Tourcoing - 2,1 ‰, du fait de la proximité et de l'attractivité professionnelle grandissante exercée par le pôle lillois.

DES ZONES EN RETRAIT : FAIBLE CROISSANCE DE LA DEMANDE ET FORTE BAISSÉ DE L'EMPLOI

Depuis 1962, les zones de Cambrai et de Maubeuge enregistrent les variations de population active et d'emplois les plus faibles au niveau régional.

Ces deux territoires ont vu leurs actifs croître en moyenne de + 1,6 ‰ actifs par an. Pour Maubeuge, s'ajoute en plus une importante hausse du chômage. Chacune de ces zones a connu des périodes difficiles. Maubeuge enregistre une baisse annuelle moyenne sur la période 1962-1968 de - 4 ‰ actifs, Cambrai - 2,5 ‰ en 1968-1975, puis toutes deux simultanément entre 1982 et 1990 autour de - 4 ‰.

Sur la période observée, ces zones ont principalement souffert des pertes massives d'emplois dans l'industrie textile et sidérurgique, les plus importantes en région (- 4,1 ‰ pour Maubeuge en moyenne par an,

- 2 ‰ pour Cambrai). Du fait d'une offre locale insuffisante, les sorties quotidiennes d'actifs résidents ont davantage augmenté que les entrées (- 2,3 ‰ en moyenne annuelle pour la zone d'emploi de Maubeuge, - 1 ‰ pour Cambrai), se tournant en grande partie vers le pôle valenciennois. Cela témoigne de l'importance des mobilités géographiques dans la régulation de ces marchés locaux. Malgré ces sorties quotidiennes d'actifs, l'évolution du chômage reste assez forte notamment pour Maubeuge enregistrant une hausse du chômage de + 4 ‰ en moyenne annuelle, bien supérieure à la moyenne régionale.

Sur ces territoires, malgré une faible amélioration, les créations d'emplois restent inférieures à la moyenne régionale depuis le début des années 90. Ils enregistrent toutefois les baisses du nombre de chômeurs les plus fortes en région (- 0,4 ‰ pour Cambrai et - 0,6 ‰ pour Maubeuge) avec des navettes sortantes d'actifs toujours plus importantes (- 3,4 ‰ pour Cambrai et - 2,9 ‰ pour Maubeuge contre - 0,6 ‰ en région).

POUR COMPRENDRE CES RÉSULTATS

Définitions

Une zone d'emploi est un espace à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent. Les zones d'emploi couvrent l'ensemble du territoire et doivent théoriquement réunir au minimum 25 000 actifs. Elles ne débordent pas sur d'autres régions pour le Nord-Pas-de-Calais. Ce zonage fournit un cadre géographique pertinent pour l'analyse du fonctionnement des marchés locaux du travail.

La population active comprend la population ayant un emploi, les chômeurs et les militaires du contingent. La notion d'activité a légèrement évolué entre le recensement de la population de 1999 et les enquêtes annuelles de recensement conduites depuis 2004 : les données sur l'activité ne sont pas directement comparables. Pour les fins de l'analyse, les évolutions sont estimées à concept inchangé. L'effectif des actifs en 2006 dans la région correspond toutefois au concept le plus récent.

Le taux d'activité est la part de personnes actives parmi les 15-64 ans.

Le chômage au sens du recensement de la population regroupe les personnes (de 15 ans ou plus) qui se sont déclarées chômeurs (inscrits ou non à l'ANPE) sauf si elles ont, en outre, déclaré explicitement ne pas rechercher de travail. Par souci de clarté, c'est le concept de taux de chômage au sens du BIT qui est utilisé dans cette étude. Un chômeur au sens du recensement n'est pas forcément un chômeur au sens du BIT (et inversement).

Le recensement de la population permet de mesurer le nombre de personnes ayant un emploi, à leur lieu de travail et de résidence. La série est prolongée par les estimations d'emploi, correspondant à la même notion. Pour simplifier la formulation, le terme « emploi » est fréquemment utilisé au lieu de « personnes en emploi au lieu de travail ».

Les migrations résidentielles sont les changements de domicile enregistrés sur une période de cinq ans.

Le solde des déplacements domicile-travail ou migrations alternantes d'un territoire correspond à la différence entre le nombre de personnes travaillant sur ce territoire mais n'y résidant pas (entrées) et le nombre de personnes y résidant mais travaillant en dehors (sorties). Une partie des flux entre la France et l'étranger échappe au recensement de la population : les migrations résidentielles vers l'étranger et les déplacements domicile-travail de personnes résidant à l'étranger et travaillant en France.

Méthodologie

Dynamiques de la population active : deux approches pour mieux les comprendre

Deux approches principales permettent d'appréhender les dynamiques de population active : l'approche sociodémographique et l'approche marché du travail.

La population active d'un territoire se compose des personnes y résidant et qui ont un emploi ou en recherchent un. Selon l'approche sociodémographique, l'évolution de cette dernière peut se décomposer sous l'effet de trois facteurs principaux. Le premier, appelé effet démographique, indique la variation du nombre de personnes en âge de travailler, résultant de la déformation de la pyramide des âges. S'y ajoutent un effet lié à la variation des taux d'activité à chaque âge, au cours de la période ainsi qu'un effet lié aux migrations résidentielles d'actifs.

Selon l'approche marché du travail, l'évolution de la population active se décompose suivant quatre effets distincts : l'évolution du nombre d'emplois au lieu de travail dans la zone, l'évolution du nombre de chômeurs, l'évolution du nombre de militaires du contingent et enfin la variation du solde des navettes domicile-travail de la zone.

$$\begin{aligned}\Delta \text{ population active} &= \Delta \text{ effet démographique} + \Delta \text{ effet taux d'activité} + \text{solde des migrations résidentielles} \\ &= \Delta \text{ emploi} + \Delta \text{ chômeurs} + \Delta \text{ militaires du contingent} - \text{solde des navettes}\end{aligned}$$

.../...

Démarche de projection de population active

Le nouveau modèle Omphale projette les pyramides des âges selon un processus quinquennal sur les années charnières (2007, 2012...). Les populations par sexe et âge aux années intermédiaires sont obtenues par une procédure d'annualisation. L'information sur les départs et les arrivées (localisation, volume et évolution) constitue l'apport majeur du nouveau modèle. Les flux d'une zone d'origine vers une zone de destination sont modélisés à partir du recensement (question « Où habitez-vous cinq ans auparavant ? »). Les quotients d'émigration qui en résultent sont appliqués à la population de la zone d'origine. L'évolution des flux est donc soumise à celle de la population de la zone d'origine.

Les résultats du recensement sont issus du cumul de cinq années d'enquêtes ramenées au niveau de l'année médiane : les données du recensement de 2007 correspondent ainsi au cumul des enquêtes de 2005 à 2009.

Les projections de population active sont effectuées grâce à des hypothèses de taux d'activité découlant des projections d'actifs diffusées en avril 2011 par le Département de l'Emploi et des Revenus d'Activité (DERA), lesquelles intègrent les différentes réformes successives survenues en 1993, 2003 et 2010 sur la législation des retraites. Ces projections sont réalisées jusqu'à l'horizon 2030 et l'âge utilisé est celui d'âge révolu au 1^{er} janvier.

Pour en savoir plus

- « L'évolution des marchés locaux du travail de 1962 à 1999 : quatre grands types de zones d'emploi », Insee, *Insee Première*, n°908, juillet 2003.
- « Dynamiques du marché du travail et mobilités des personnes en Nord-Pas-de-Calais », Insee Nord-Pas-de-Calais, *Pages de Profil*, n°27, septembre 2007.
- « Dynamiques métropolitaines du Scot de Lille : Une approche démographique du potentiel d'emploi », Insee Nord-Pas-de-Calais, Rapport d'étude, juin 2012.
- « Vingt ans de recomposition économique en Nord-Pas-de-Calais », Direccte Nord-Pas-de-Calais, octobre 2012.

Suivi partenarial

Direction Régionale des Entreprises de la Concurrence de la Consommation du Travail et de l'Emploi du Nord-Pas-de-Calais (Direccte) :
Bruno CLÉMENT-ZIZA et Patrick MICHALIK